

Bulles & Gastronomie

WEEK-END DES
23 & 24
septembre
2023



67ème FOIRE DE BAR-SUR-AUBE

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Email :

Type de stand/ produits proposés :

3ML

6ML

9ML

12ML

+ de 12ML : Contacter la mairie au 03.25.27.57.46

Afin d'optimiser le placement de tous les stands, veuillez réserver au plus juste de vos besoins.

Tout abus entrainera l'encaissement de la caution

Besoin électrique : non oui (payant : 12€, à régler par chèque à l'inscription)

(Puissance maximum délivrée : Métiers de la restauration : 6000 W (32 A), Autres stands : 2000 W (10 A))

Pour vos besoins électriques, veuillez remplir le document au recto.

- À fournir :
- Copie carte commerçant.
 - Copie de l'attestation d'assurance (valable à la date de la foire)
 - Métiers forains : Copie du contrôle technique

Ce coupon vous permet de vous pré-inscrire à la 67ème Foire de Bar-sur-Aube qui aura lieu les 23 et 24 septembre 2023. **Le versement d'un chèque de caution de 50 € est obligatoire** (à l'ordre du Trésor Public). **Votre chèque vous sera redonné à l'issue de votre participation aux deux jours de la foire par courrier.** En cas d'absence, votre emplacement sera réattribué et votre chèque encaissé. Votre demande sera examinée et après acceptation par la commune, vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription définitive (si votre demande n'est pas retenue, votre chèque de caution vous sera retourné). Tout dossier incomplet ne sera pas retenu. Délai d'inscription : 1er septembre 2023.

Un visuel de votre stand serait le bienvenu !

Coupon de pré-inscription, chèque de caution, règlement électricité et copies de documents à renvoyer à :

Mairie de Bar-sur-Aube, pôle évènementiel, Place Carnot 10200 Bar-sur-Aube



BAR-SUR-AUBE

en Champagne

Bulles & Gastronomie

67ème FOIRE DE BAR-SUR-AUBE



RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

Cette fiche technique ne concerne que les raccordements électriques sur le domaine public.

Nous vous rappelons que toute installation électrique temporaire sur un espace public doit être conforme aux textes réglementaires et aux normes en vigueur.

- Une évaluation erronée des puissances électriques mises en jeu conduira à des câbles mal dimensionnés et à des protections électriques inadaptées, avec comme conséquence un risque pour la manifestation.

MATERIEL /LUMIERE :

Désignation:.....nbre.....puissance unitaire..... kW

MATERIELS/ CUISSON (autres):

1/ Désignation:.....nbre.....puissance unitaire..... kW

Monophasé Triphasé Triphasé + Neutre

Prise Européenne: oui Non ,si non préciser le Type :.....

2/ Désignation:.....nbre.....puissance unitaire..... kW

Monophasé Triphasé Triphasé + Neutre

Prise Européenne: oui Non ,si non préciser le Type :.....

3/ Désignation:.....nbre.....puissance unitaire..... kW

Monophasé Triphasé Triphasé + Neutre

Prise Européenne: oui Non ,si non préciser le Type :.....

Puissance totale Matériels kW:

Précisions complémentaires :



BAR-SUR-AUBE
en Champagne